

furent distribués aux foules de nègres, en même temps que les infirmières et les médecins donnaient leurs soins aux malades et aux blessés. Des centaines d'hommes sont occupés à creuser des canaux pour faire écouler les eaux de l'inondation, à construire des maisons et des bateaux pour les nécessiteux ; les femmes de couleur ont été organisées en sociétés de couture, pour réparer tous les vieux vêtements envoyés de différents côtés. Chaque semaine a lieu une distribution de rations : pour une famille de sept personnes ; dix litres de farine grossière et une livre de viande de porc ; le double pour ceux qui travaillent pour la communauté ; aux personnes malades, un peu de thé ou de café, de sucre et de pain. Miss Barton distribuerait volontiers des rations doubles ou même quadruples, mais les ressources mises à sa disposition ne le lui permettent pas. Trente mille citoyens américains devront être presque entièrement entretenus par la charité publique, jusqu'à ce qu'ils aient pu faire une récolte en avril ou en mai. Ils mourront d'inanition, si on ne leur fournit pas des vivres, ou de la fièvre, si les remèdes nécessaires ne leur sont pas administrés. L'argent surtout est indispensable pour acheter des briques, des clous, les matériaux nécessaires pour rebâtir les maisons, des vêtements chauds, des ustensiles de cuisine, etc.

Les compagnies de chemins de fer transportent gratuitement les colis adressés « à miss Clara Barton, présidente de la Croix-Rouge, pour les victimes de l'ouragan, à Beaufort S. C. »

FRANCE

LE MARÉCHAL DE MAC MAHON

La Croix-Rouge française porte depuis quelques mois le deuil de son président, le maréchal de Mac Mahon, duc de Magenta, ancien Président de la République, décédé en son château de La Forest (Loiret), le 17 octobre 1893, à l'âge de quatre-vingt cinq ans. Il avait été appelé à la présidence de la Société de secours aux blessés militaires le 26 novembre 1886, pour succéder à S. A. R. le

duc de Nemours, démissionnaire. L'éclat exceptionnel de sa carrière militaire et son rôle politique ont éclipsé quelque peu, lors de ses funérailles, célébrées en grande pompe par les soins et aux frais de l'Etat, les services qu'il a rendus à la Croix-Rouge. Ces derniers ont été rejetés à ce moment-là dans une ombre discrète, où ils ont trop échappé, nous le craignons, à l'attention publique. Nous n'en sommes que plus désireux de les rappeler ici, en nous en tenant toutefois à des termes généraux, car, pendant les sept années de présidence du maréchal, la Croix-Rouge française n'a heureusement pas eu l'occasion de déployer une de ces activités périlleuses ou retentissantes, qui mettent en évidence le zèle et le talent de ses directeurs. C'est par l'accomplissement de leurs devoirs quotidiens que ceux-ci, et à leur tête le maréchal de Mac Mahon, se sont acquis des titres à la reconnaissance de leurs compatriotes, pendant la période de paix que traverse l'Europe.

« A défaut de traits anecdotiques », nous écrit un membre du Comité de Paris, « l'histoire de la présidence du maréchal, porte à chaque page, la trace des plus hautes qualités de l'esprit et du cœur. Du jour de son installation jusqu'aux jours extrêmes où la maladie l'a terrassé, il n'est pas d'affaire sur laquelle il n'ait appliqué l'esprit le plus attentif et le plus judicieux. Notre œuvre plaisait à sa bonté.

« Fidèle à toutes nos réunions, il y arrivait toujours le premier ; et, jusque dans la saison des vacances, s'il survenait quelque affaire, c'était l'usage que, de sa retraite, M. le maréchal, avec ses quatre-vingts ans et plus, fit jusqu'à cent lieues le même jour pour venir nous présider une heure. Et ces preuves de sa vigilance, il les donnait avec une simplicité telle, qu'il ne semblait pas qu'il se fût imposé le moindre dérangement.

« Jamais président n'aurait su mieux conduire notre œuvre aux heures des grandes luttes. Jamais président n'a mieux rempli la mesure des devoirs que comporte la gestion du temps de paix.

« Au point de vue des résultats, la présidence de M. le maréchal de Mac Mahon aura eu cet effet, de donner aux formations de divers ordres, dont l'organisation nous incombe, la plus féconde impulsion, et de doubler pour l'œuvre, en six années, l'importance de ses ressources. »

Nous ne saurions qu'ajouter à ce beau témoignage, que son auteur nous atteste être conforme à la pensée de tous ceux qui, au

service de la Croix-Rouge, ont eu l'honneur d'être placés sous la haute direction du vénéré maréchal. Nous exprimerons seulement à la Croix-Rouge française nos sentiments de sincère condoléance et l'espoir qu'elle trouvera, dans le duc d'Aumale, qu'elle vient d'appeler à la présider, un nouveau conducteur qui marchera sur les traces de celui dont elle déplore la perte.

MANŒUVRES SANITAIRES DANS LA GIRONDE

Au mois d'août 1892, ont eu lieu, près de Bordeaux, les manœuvres du service de santé du 18^e corps d'armée, sous la haute direction de M. le général Caillard et de M. le D^r Morache, directeur régional du service de santé.

Le président du Comité départemental de la Croix-Rouge, M. le D^r Pery, et M. le capitaine de Marque, revêtus du brassard réglementaire, assistaient à ces manœuvres. L'excessive bienveillance avec laquelle ces délégués ont été accueillis, a démontré de la façon la plus heureuse que la Croix-Rouge faisait bien partie intégrante, à titre auxiliaire, du service de santé des armées.

Voici en quels termes, quelque peu abrégés, M. le D^r Pery, résumant ses impressions, a fait le récit de cette expérience.

A notre point de vue, les manœuvres peuvent se diviser en deux parties; une première à laquelle nous avons assisté avec le plus vif intérêt, mais qui dans aucun cas ne saurait nous incomber; une deuxième, au contraire, très importante par sa nature, et qui est essentielle pour nous, puisque, dans la prochaine guerre, la Société de secours aux blessés en sera chargée dans une large mesure.

La première partie des exercices comprend la description des diverses voitures d'ambulance et de leur contenu, de la position que doivent occuper les ambulances dans un corps d'armée en marche, de l'établissement, au moment du combat, des postes de secours, de l'ambulance divisionnaire et de l'ambulance du quartier général, du fonctionnement de ces ambulances, et enfin de la substitution d'un hôpital de campagne à l'ambulance divisionnaire marchant en avant à la suite du corps d'armée.

La deuxième partie nous offrait un intérêt plus direct: elle comprend le remplacement de l'ambulance divisionnaire par